

Note d'information relative à l'offre d'actions de catégorie D

Émise par la coopérative "Mangez Fermier" SC

Conformément à l'article 18, §1, (c) de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

Le présent document **n'est pas un prospectus** et **n'a pas été soumis à l'approbation de la FSMA**. Il a été rédigé par la coopérative *Mangez Fermier* et est destiné à informer le public dans le cadre de sa levée de fonds.

L'investisseur court le risque de perdre tout ou partie de son investissement et/ou de ne pas obtenir le rendement attendu.

Les actions ne sont pas cotées : il pourrait être difficile, voire impossible, de revendre les parts à un tiers.

Date de la note : 31 mars 2025

Partie I – Risques liés à l'investissement

En souscrivant à une action de catégorie D, l'investisseur devient copropriétaire d'une partie du capital de la coopérative. Il accepte d'en partager les risques, notamment :

- **Risque de perte du capital** : En cas de pertes ou de dissolution, le capital investi peut être partiellement ou totalement perdu.
 - **Pas de garantie de rendement** : Le versement d'un dividende est soumis à la réalisation de bénéfices et à la décision de l'assemblée générale.
 - **Durée illimitée** : Les parts ont une durée indéterminée. Le remboursement n'est pas automatique, mais possible selon les modalités prévues dans les statuts (voir Partie IV, point 3).
 - **Risque de liquidité** : Les parts ne sont pas négociables sur un marché, et leur revente à un tiers peut s'avérer difficile.
-

Partie II – Présentation de l'émetteur

Nom complet : Mangez Fermier SC

Forme juridique : Société Coopérative (SC)

Siège social : rue Général Jacques, 23 6690 Vielsalm

Numéro BCE : 0779.562.076

Date de création : 31 décembre 2021

Capital social actuel : 34.750 €

Site web : www.mangezfermier.be

Objet de la coopérative :

Mangez Fermier a pour but de développer et gérer un point de vente de produits locaux, en circuits courts, au centre de Vielsalm. Elle réunit producteurs et citoyens désireux de soutenir une alimentation durable, accessible et équitable, en renforçant l'économie locale.

Projet actuel :

Le projet central est la création d'un **magasin coopératif** dans l'ancienne boucherie Léonard (rue Général Jacques, Vielsalm). Le bâtiment est en cours de rénovation. L'ouverture est prévue en **septembre 2025**. Le magasin proposera aussi un espace de **petite restauration** à base des produits locaux vendus en magasin.

Les travaux ont débuté en mai 2024 : une première phase a été prise en charge par des bénévoles, suivie d'interventions d'entreprises en janvier 2025. Dès l'été 2025, les coopérateurs se chargeront de l'aménagement intérieur.

Partie III – Modalités de l'offre

- **Nature de l'offre** : Offre publique d'actions de catégorie D (parts coopératives)
- **Prix par part** : 100 €
- **Nombre minimum de parts** : 1 part
- **Nombre maximum de parts par investisseur** : illimité
- **Montant total visé par l'offre** : inférieur à 500 000 €
- **Durée de l'offre** : à partir du 1^{er} mars 2025, jusqu'à clôture de la levée de fonds ou maximum 12 mois
- **Modalité de souscription** : via le formulaire disponible sur www.mangezfermier.be/participez ou en contactant mangezfermier@gmail.com

Partie IV – Droits attachés aux actions

1. **Droits de vote**

Les parts (peu importe leur nombre) donnent droit à un vote en assemblée générale, dans le respect des statuts de la coopérative.

2. **Droit au dividende**

Les parts donnent droit, le cas échéant, à un dividende décidé par l'assemblée générale. Celui-ci dépend du résultat de l'exercice comptable et de l'affectation des bénéfices.

3. **Remboursement des parts**

Le remboursement des parts est possible conformément aux conditions définies dans les statuts, notamment après une demande écrite du coopérateur et selon les possibilités financières de la coopérative.

Partie V – Utilisation des fonds levés

Les fonds seront affectés prioritairement :

- À l'aménagement intérieur du magasin (mobilier, matériel horeca pour la petite restauration, signalétique...)
- À l'achat de matériel pour la vente et la restauration (frigos, lave-vaisselle, comptoirs, etc.)
- À la couverture partielle des coûts de lancement (communication, stock initial, matériel de caisse...)

Partie VI – Contacts

Pour toute question ou demande d'information complémentaire :

Coopérative Mangez Fermier SC

Email : mangezfermier@gmail.com

Téléphone : 0472/11.70.15

Site : www.mangezfermier.be
